

Droit privé et public

Titulaires

Eric RIQUIER (Coordonnateur), Vincent DE WOLF, Emmanuel SLAUTSKY et Jérôme SOHIER

Mnémonique du cours

DROI-S1001

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Droit privé :

Partie 1 : Introduction – Le droit

Partie 2 : Droit des biens

Partie 3 : Droit des personnes et de la famille

Partie 4 : Droit des obligations

Ce cours contribue au parcours *Gouvernance* de l'Initiative Développement Durable qui vise à offrir une formation intégrée en durabilité.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Droit privé :

Aussi bien dans leur vie privée que dans leur future vie professionnelle, les étudiants sont et seront

confrontés quotidiennement au droit civil et aux aspects juridiques de la vie en société. Le cours a pour

objectif de leur enseigner les bases du droit privé dans ses aspects principaux.

Il est évidemment pas question d'en faire des juristes mais de leur permettre, d'une part, de

comprendre les ressorts juridiques qui sous-tendent les relations privées et économiques entre les

sujets de droit et, d'autre part, d'identifier et d'anticiper – voire, dans une certaine mesure, de

résoudre – les difficultés juridiques suscitées par ces relations.

Le cours est dispensé par des professeurs praticiens du droit.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours magistraux.

Support(s) de cours

Syllabus

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Eric Riquier

Vincent Dewolf

Méthode(s) d'évaluation

Autre et Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Droit privé : L'examen est écrit et se présente sous la forme d'un QRM dont les questions sont conçues pour vérifier que l'étudiant a assimilé la matière mais, surtout, l'a comprise et est capable d'appliquer les règles étudiées à des casus concrets.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

L'unité d'enseignement est créditée si la note atteint 10/20.

Toutefois, elle n'est créditée que si les compétences dans les deux parties de l'UE sont acquises, ce qui

exige que l'étudiant obtienne au minimum 7/20 dans chacune d'elles.

Si l'UE est créditée, la note est la moyenne des deux parties. Si l'UE n'est pas créditée en raison d'une

note partielle inférieure à 7/20, c'est la note la plus faible qui sera retenue pour l'ensemble de l'UE

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la Solvay
Brussels School of Economics and Management

BA-ECON | Bachelier en sciences économiques, orientation
générale | option Français/bloc 1

